

Électricien installateur

orientation

Le métier

Soucieux de sécurité, l'électricien réalise ou répare les installations électriques, principalement en basse tension, des maisons, des immeubles, des usines ou des centres commerciaux. Il peut effectuer des raccordements électriques, des tirages de câbles souterrains ou aériens aussi bien en cuivre qu'en fibre optique, des raccordements de pompe à chaleur au réseau électrique, des poses de goulottes... Désormais, il s'occupe aussi de la pose de câbles informatiques, d'équipements de vidéosurveillance et de téléphonie.

Les travaux peuvent s'effectuer en intérieur ou en extérieur, seul ou en binôme, avec des déplacements journaliers, ou, ponctuellement, de grands déplacements.

Posséder l'habilitation électrique et le permis B sont des atouts non négligeables dans ce métier.

Insertion professionnelle

Le secteur recrute plus de 11 000 électriciens par an. Le métier évolue avec les normes et les besoins. On l'exerce comme artisan ou salarié dans une entreprise du secteur du bâtiment avec un salaire moyen de départ de 1 500 €. Après quelques années, on peut devenir chef d'équipe.

Poursuite d'études

L'électricité est une base professionnelle qui permet de poursuivre ses études, par exemple en bac pro MV (Maintenance des véhicules), SEN (Systèmes électroniques numériques), E L E E C (Électrotechnique, énergie, équipements communicants)...

EN IMAGES

www.youtube.com/watch?v=TRUIM3SNogk



Installateur-électricien
Installatrice-électricienne

FORMATION

CAP PROÉlec (Préparation et réalisation d'ouvrages électriques)

QUALITÉS

Travailler en autonomie
Être manuel
Apprécier les chantiers nomades